

PROJET D'ETABLISSEMENT

COLLEGE MAURICE GENEVOIX

ROMORANTIN

2011-2015

Avant-propos

Ce projet d'établissement, pluriannuel, a été élaboré au cours de l'année scolaire 2010-2011 par un groupe de travail constitué de la direction, de la CPE, d'enseignants, de parents et d'élèves volontaires. Il a été adopté lors de la séance du Conseil d'Administration du

Après étude des indicateurs du Collège Maurice Genevoix, le projet d'établissement décline en objectifs généraux, opérationnels et en actions la politique de l'établissement définie par le chef d'établissement et contractualisée avec Monsieur le Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours. Le projet d'établissement, comme les objectifs contractualisés, sont conformes aux orientations académiques qui ont été redéfinies dans le dernier projet académique en passe de réactualisation, selon deux axes essentiels :

Axe 1 : L'égalité des chances pour tous les élèves

- une scolarité ambitieuse pour tous
- une scolarité réussie pour tous
- une scolarité ancrée sur la réalité des territoires

Axe 2 : La performance académique

- les personnels, acteurs du projet académique
- les projets des écoles et des établissements
- le pilotage académique

Si ce projet académique met en œuvre la Loi d'orientation sur l'Avenir de l'école de 2005, le projet d'établissement en est aussi une émanation qui prend en compte les spécificités de l'établissement et de son environnement. Ainsi, après la période de contractualisation 2007-2010 qui assignait au collège Maurice Genevoix 3 objectifs essentiels (1- Maintenir les taux d'orientation en seconde en développant les relations avec les familles, en poursuivant la liaison collège-lycée et l'ouverture culturelle ; 2-Intensifier la liaison école-collège pour favoriser la continuité pédagogique et améliorer la maîtrise de la langue ; 3- Poursuivre le travail d'intégration dans l'établissement des élèves de la SEGPA et de l'UPI), le collège vise à atteindre prioritairement les 3 objectifs suivants durant la période 2010-2015 :

1-Poursuivre le travail d'intégration dans l'établissement des élèves de la SEGPA (ainsi que le suivi de l'orientation) et de l'ULIS.Conforter la continuité pédagogique à tous les niveaux, école-collège et troisième-seconde pour favoriser la réussite des élèves

2-Améliorer et stabiliser les taux d'orientation en seconde GT en développant les relations avec les familles, l'ouverture culturelle, et augmenter le taux de réussite au D.N.B

3-Réduire les incivilités en développant un projet de vie scolaire partagé par tous, partie intégrante du projet d'établissement relayé par le conseil pédagogique

Ce projet d'établissement, ainsi refondé, a donc pour but essentiel de fixer les objectifs à atteindre pour assurer la meilleure réussite possible à tous les élèves qui nous sont confiés.

Merci à celles et à ceux qui ont participé à son élaboration.

Pour l'équipe de direction,
Le Principal

Alain NAUD

Projet d'établissement du Collège Maurice Genevoix

3 objectifs généraux

- **Favoriser la réussite optimale de tous les élèves dans le meilleur climat possible**
- **Poursuivre et développer la politique d'ouverture culturelle, européenne et internationale du collège**
- **Accentuer encore le développement de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) au profit des élèves, des familles et des équipes**

PREMIER OBJECTIF GENERAL

Favoriser la réussite optimale de tous les élèves dans le meilleur climat possible

1.1 Améliorer la réussite de tous les élèves et les résultats aux examens

- Reconduction de l'accompagnement personnalisé, de l'aide aux devoirs et de dispositifs adaptés en fonction de la DHG
[Volet vie scolaire : participation de la CPE, des assistantes d'éducation et de l'assistante pédagogique à ces dispositifs](#)
- Intervention de la Conseillère d'Orientation Psychologue sur tous les niveaux afin de sensibiliser les jeunes à la préparation de leur projet et à leur réussite
- Préparation à l'orientation : Forum des Métiers, rencontre des familles des élèves de troisième avec les chefs d'établissements de lycées, Séquences d'observation en entreprise et stages d'application en entreprise, visites d'entreprises
- Mutualisation des outils didactiques pour une plus grande efficacité, travail pluridisciplinaire pour favoriser l'acquisition des compétences (palier 2 en SEGPA, palier 3 en collège)
- Organisation « grandeur nature » d'examens blancs pour le Diplôme National du Brevet et le Certificat de Formation Générale
[Volet vie scolaire : participation effective à l'organisation](#)
- Organisation d'épreuves communes sur tous les niveaux en français, mathématiques, histoire-géographie et langues
- Analyse des résultats des élèves en fin de trimestre pour adapter la pédagogie aux besoins des élèves
[Volet vie scolaire : implication de l'assistante pédagogique, des assistants d'éducation selon les possibilités](#)
- Dans le cadre du PDMF, sensibilisation des élèves de 4^{ème} aux poursuites d'études par des élèves de première
- Favoriser autant que faire se peut le travail en groupes en Sciences Physiques, SVT et Technologie, en fonction de la DHG (développement du goût pour les sciences)
- Tutorat des élèves de 6^{ème} par des élèves de 3^{ème} sur la base du volontariat
[Volet vie scolaire : organisation du tutorat](#)
- Facilitation du travail en autonomie des élèves
[Volet vie scolaire : expérimentation de l'encadrement, en permanence, des élèves par les élèves pour un apprentissage de l'autonomie, sur la base du volontariat et à l'issue d'une formation interne \(4^{ème}/3^{ème} en direction des 6^{ème}/5^{ème}\)](#)

1.2 Favoriser l'adaptation intercycle et la réussite des élèves

- Prise en compte et suivi des Programmes Personnalisés de Réussite Scolaire après le CM2
[Volet vie scolaire : implication de l'assistante pédagogique en collaboration avec les enseignants](#)
- Elaboration et transmission de fiches de même nature pour les sortants de 3^{ème} vers les lycées
- Participation des enseignants à des réunions disciplinaires intercycles (CM2/6^{ème}, 3^{ème}/seconde)
- Groupes de niveaux en français, maths et anglais (1h hebdomadaire) pour assurer le socle commun (palier 2 en 6^{ème} et SEGPA, palier 3 en 3^{ème}) et/ou élaboration de projets spécifiques pour les élèves

- Mise en place de Projets d'Aide Individualisée et de Projets Personnalisés de Scolarité pour prise en compte par les enseignants
Volet vie scolaire : prise en compte nécessaire

1.3 Eviter les décrochages et l'absentéisme

- Suivi des élèves fragiles par la « Cellule de Veille » (équipe de direction, CPE, A.S, infirmière, médecin scolaire, C.O.P)
Volet vie scolaire : rôle primordial des personnels et détermination d'un adulte référent par élève suivi
- Limitation des exclusions de cours qui doivent demeurer tout à fait exceptionnelles
Volet vie scolaire : gestion des mesures alternatives (retenues) et mise en place d'un SAS, à titre expérimental, pour les élèves difficiles (nouveau collège)
- Lien privilégié avec les professeurs principaux
Volet vie scolaire : lien tout aussi privilégié avec tous les acteurs
- Rencontres avec les familles
Volet vie scolaire : lien tout aussi privilégié avec les familles qui doivent téléphoner à la vie scolaire pour l'informer de toute absence
- Incitation de toutes les familles à assister aux rencontres parents-professeurs

1.4 Développer les démarches citoyennes, l'exercice de l'autonomie et de la responsabilité dans le respect des règles de la démocratie

- Information constante sur les droits et devoirs de tous les membres de la communauté scolaire
Volet vie scolaire : rôle central
- Reconduction de la Note de Vie Scolaire en 3^{ème} et de l'appréciation vie scolaire pour les autres niveaux
Volet vie scolaire : participation et validation, désignation d'une assistante d'éducation référente pour chaque classe de 6^{ème} (permanence assurée par la référente de la classe, collaboration avec le Professeur Principal, notamment à propos de l'appréciation vie scolaire)
- Formation des élus collégiens, en interne pour les délégués de classe, en externe et au niveau du bassin pour les élus du CA (à l'Hôtel du Département depuis ces 3 dernières années)
Volet vie scolaire : rôle essentiel, organisation et mise en oeuvre
- Activités de l'Association Sportive et du Foyer Socio Educatif
Volet vie scolaire : animation et organisation des activités du FSE, dans le nouvel établissement, modalités d'accueil, responsabilisation des jeunes...
- Association des élèves et des adultes à des groupes de réflexion
Volet vie scolaire : réunion des délégués sur des thèmes à déterminer, participation des élèves aux groupes de travail sur le Projet d'établissement, sur le Règlement intérieur...

1.5 Favoriser la qualité de vie globale et le respect mutuel entre tous les membres de la communauté éducative dans l'établissement

- Incitation à la cohérence et à la qualité des relations entre tous les adultes, entre élèves et adultes, entre élèves et élèves
Volet vie scolaire : interface essentielle entre tous les adultes (enseignants, assistants d'éducation, parents), entre élèves et adultes et élèves entre eux

pour un ancrage véritable de la citoyenneté et une adhésion commune aux mêmes valeurs

- Formation commune (collège Vinci et collège Genevoix), en interne, des parents élus au Conseil d'Administration et, à la demande, des enseignants et des assistants d'éducation
Volet vie scolaire : participation de la CPE
- Formation de « mini médiateurs » en 6ème
Volet vie scolaire : suivi et évaluation pour un climat apaisé
- Restructuration des locaux : création d'un véritable FSE
Volet vie scolaire : pôle vie scolaire (F.S.E) à réfléchir (nouvel établissement)

1.6 Prendre en compte les problèmes sociaux, de santé et de sécurité

- Réunions de la Commission d'Hygiène et de Sécurité (C.H.S)
- Formation à la Sécurité Routière et passation de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (niveaux 5^{ème} et 3^{ème})
Volet vie scolaire : intervention de la CPE au niveau 6^{ème}, avec les services de police
- Programme du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)
Volet vie scolaire : participation à part entière en suscitant l'adhésion des élèves et en essayant de répondre à leurs besoins
- Mise en place de Projets d'Aide Individualisée et de Projets Personnalisés de Scolarité pour prise en compte effective par les enseignants
Volet vie scolaire : prise en compte nécessaire

1.7 Répondre à l'attente des personnels en formation continue

- Diagnostic des besoins et mise en place des formations à l'interne et au niveau du bassin de formation

DEUXIEME OBJECTIF GENERAL

- **Poursuivre et développer la politique d'ouverture culturelle, européenne et internationale du collège**

2.1 Valoriser l'image du collège auprès des différents partenaires

- Réalisation d'un bulletin d'information trimestriel en direction des familles et des partenaires

Volet vie scolaire : contribution en suscitant la prise en charge rédactionnelle par les élèves

- Refonte du site web du collège

Volet vie scolaire : contribution avec responsabilisation des élèves

2.2 Développer et améliorer les relations avec les parents

- Accueil convivial pour les rencontres parents-professeurs

Volet vie scolaire : participer à la qualité d'accueil des familles (notamment inscriptions en sixième un samedi matin...)

- Envoi régulier du bulletin d'information trimestriel
- Remise des bulletins scolaires en mains propres deux fois dans l'année
- Courrier personnalisé à propos des sanctions (positives ou négatives)

2.3 Développer les relations avec les entreprises

- Soin apporté à l'organisation et au suivi des stages en entreprises (SEGPA) et des stages d'observation

Volet vie scolaire : via le contrôle des absences, contribuer à l'entretien de bonnes relations avec les entreprises

- Visites réciproques
- Maintien, voire augmentation de la Taxe d'Apprentissage
- Stage des enseignants
- Elaboration d'une banque de données entreprises

2.4 Soigner la communication interne

- Réalisation d'un bulletin d'information hebdomadaire, «Genevoix...que l'info » à destination des personnels

- Professeurs coordonnateurs par discipline

- Développement de l'utilisation du courrier électronique par chaque personnel

- Mise en place du Conseil Pédagogique

Volet vie scolaire : participation indispensable

2.5 Développer l'action culturelle et les échanges européens et internationaux

- Rôle fédérateur du C.D.I

- Travail en collaboration avec des auteurs et des artistes, avec la Médiathèque, avec la Maison des jeunes et de la Culture, avec le Point Jeunesse...

- Projets culturels

- Séjours linguistiques en Angleterre et en Espagne

- Echange avec les élèves de Langen (Allemagne)

- Echanges épistolaires avec des établissements étrangers

Volet vie scolaire : rôle facilitateur, voire actif (clubs)

2.6 Répondre aux besoins de formation des personnels

- Diagnostic des besoins et mise en place des formations

TROISIEME OBJECTIF GENERAL

- Accentuer encore le développement de l'Environnement Numérique de Travail (E.N.T) au profit des élèves, des familles et des équipes**

3.1 Ancrer dans la pratique quotidienne l'utilisation de l'E.N.T

- Utilisation systématique du cahier de textes numérique par les enseignants ; le cahier est utilisé depuis 2007 et généralisé depuis 2009
- Mise en ligne par les enseignants d'exercices d'approfondissement, de synthèse et de soutien
- Utilisation systématique de la boîte mail académique par tous les personnels
- Information des absences des élèves aux parents par SMS
- Transmission de codes d'accès aux familles pour la consultation du cahier de textes et des notes
- [Information des absences des élèves aux parents par SMS](#)

3.2 Généraliser l'usage pédagogique des Tableaux Numériques Interactifs

- Programme d'installation d'un T.N.I par salle dans le collège restructuré
- Incitation aux formations adaptées des enseignants
- Rôles importants de l'Administrateur, de l'Ambassadeur et du gestionnaire de réseau dans l'utilisation des T.N.I

3.3 Faire vivre le site web du collège

- Contribution des élèves et des personnels au site web : vie scolaire, CDI, enseignants, administration, associations de parents d'élèves ...
[Volet vie scolaire : participation effective en recherchant également celle des élèves volontaires \(manifestations particulières, activités de clubs...\)](#)

3.4 Poursuivre l'enrichissement de la documentation numérique

3.5 Répondre aux besoins de formation des personnels

- Diagnostic des besoins et mise en œuvre des formations
- Formation des enseignants nouvellement nommés sur les applications disponibles dans l'établissement

INDICATEURS

Les élèves

➤ Effectifs

Effectifs rentrée	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
SEGPA	69	66	75	74	91	85	
ULIS	8	10	10	11	10	10	
6 ^{ème} → 3 ^{ème}	729	735	758	760	747	771	
Total collège	806	811	843	845	848	866	

➤ CSP défavorisées

	2005			2006			2007			2008		
	F	M	D	F	M	D	F	M	D	F	M	D
Collège	26,6	26,6	44,3	21,9	29,7	45,5	19,8	34,2	43,4	20	30,9	46,9
41	33,3	25,2	38,5	32,6	25,7	38	32,2	26,4	37,7	31,6	25,4	39,9
Académique	35,1	25,4	36,4	34,9	25,8	36,2	34,9	26,4	35,6	34,8	25,4	36,9

	2009			2010			2011			2012		
	F	M	D	F	M	D	F	M	D	F	M	D
Collège	19	30,1	49,5	18,6	31	49,6						
41	31,7	25,6	39,7	32	25,8	39,2						
Académique	34,8	25,6	36,8	34,8	25,8	36,6						

Globalement, la part des CSP favorisées diminue régulièrement au profit des CSP moyennes mais surtout au profit des CSP défavorisées et principalement ces trois dernières années (+5,8, +7,5, +5,8, +7, +9,8, +10,4 par rapport à la moyenne départementale ; +7,9, +9,3, +7,8, +10, +12,7, +13 par rapport à la moyenne académique). Depuis les derniers licenciements de l'usine Matra (en 2002), les cadres ont quitté la région faisant baisser le taux d'élèves favorisés au détriment des autres catégories.

Réussite aux examens et devenir des élèves

➤ D.N.B.

- la réussite au D.N.B

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Collège	78,7	77,7	68,6	66,3	74,6	78,4	
41	79,1	81,3	81,7	79,9	83,1	84,1	
Académique	77,8	79,7	81	83,5	84,1	83,9	

Si les taux de réussite au DNB progressent depuis 2008 (+8,3 et +3,8), l'écart est encore important par rapport aux scores départemental et académique, même s'il tend singulièrement à se réduire (- 13,6 ; - 8,5 ; - 5,7 par rapport au département, - 17,2 ; - 9,5 ; - 5,5 par rapport à l'Académie).

- moyenne des notes au DNB

	2008		2009		2010	
	Ponctuel	Continu	Ponctuel	Continu	Ponctuel	Continu
Collège	9,81	11,36	10,36	12,15	10,38	12,54
41	10,87	12,55	10,71	12,68	10,61	12,81
Académique	11,08	12,67	10,86	12,80		

- devenir des élèves de 3^{ème} à N+1 (ex : élèves de 3^{ème} 2005 à la rentrée 2006)

	2006		2007		2008		2009		2010		2011	
	MG	Acad	MG	Acad	MG	Acad	MG	Acad	MG	Acad	MG	Acad
2 ^{nde} GT	62,3	56,1	52,8	55,6	56,5	56,8	58,1	58,8				
2 ^{nde} B Pro					5,2	8,1	16,2	16,3				
3 ^{ème}	4,4	5,4	10,1	5,6	11	5	4,5	4,4				
Autres	13,1	16,8	16,3	15,8	15,7	16	14	14,9				
BEP/CAP	20,2	21,7	20,8	20,5	11,5	14,1	7,3	5,5				

➤ C.F.G

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Collège	76,2	85	81,2	100	92,8	30,4	
41						87,5	
Académique						85	

Si nous ne disposons pas des références départementales et académiques pour les années antérieures, le très faible taux de réussite en 2010 pose question.

➤ Les taux d'accès

	2005		2006		2007		2008	
	Réalisé	Attendu	Réalisé	Attendu	Réalisé	Attendu	Réalisé	Attendu
6 ^{ème} → 3 ^{ème}	75,6	72,2	78,1	72,3	77,4	71,3	80,5	74,1
3 ^{ème} → 2 GT	68	64,5	65,1	61	58,8	61	63,5	55,2

	2009		2010		2011		2012	
	Réalisé	Attendu	Réalisé	Attendu	Réalisé	Attendu	Réalisé	Attendu
6 ^{ème} → 3 ^{ème}	83,8	75,6						
3 ^{ème} → 2 GT	60,8	59,1	63,7					

Les taux d'accès 6^{ème} → 3^{ème} et 3^{ème} → seconde GT restent toujours supérieurs aux taux attendus sur la base académique (sauf en 2007 niveau post 3^{ème}), ce qui traduit la plus value apportée par l'établissement.

➤ Orientation des élèves de SEGPA fin de 3^{ème}

	L.P 1 ^{ère} année CAP	C.F.A 1 ^{ère} année CAP	M.F.R 1 ^{ère} année CAP	Vie Active	Sans solution connue	Redoublement (15ans)	Total élèves
Juin 2009	8	3	1	1	2	-	15
% arrondi <	53 %	20 %	6 %	6 %	13 %	-	
Juin 2010	10	6	-	-	7	1	24
% arrondi <	41 %	25 %	-	-	29 %	4 %	

Vie Scolaire

- Exclusions de cours

	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Total	% effectif
05/06	-	28	32	23	40	22	86	53	78	40	402	?
06/07	8	31	42	33	20	28	40	22	62	61	347	?
07/08	38	35	33	52	76	37	72	21	49	50	463	?
08/09	11	18	25	38	45	33	32	27	?	?	229	?
09/10	22	33	45	30	43	26	55	52	64	45	415	18,86
10/11												

Les exclusions de cours sont trop importantes dans l'établissement. Une analyse plus poussée réalisée depuis la rentrée sur les exclusions de l'an passé permet d'affirmer qu'à peine 20 % des élèves sont concernés (160 jeunes sur 848), 30,7 % des élèves de SEGPA et 17,67 % des élèves du collège, les élèves de l'UPI/ULIS n'ayant jamais été exclus de cours.

- les motifs d'exclusion 2009/2010

Nombre d'exclusions	Oubli de matériel	Travail non fait	Perturbation de cours (insolence, vulgarité...)	Insultes	Sortie de cours sans autorisation	Retard
415	49	100	415	36	11	21

Les élèves exclus de cours le sont presque toujours pour plusieurs motifs, ce qui explique un total supérieur au nombre d'exclusions. Si les enseignants justifient toujours ces exclusions par la perturbation de leur séquence (100 %), 24 % des élèves sont exclus parce qu'ils n'ont pas fait leur travail, près de 12 % parce qu'ils ont oublié leur matériel.

- les exclusions par enseignant 2009/2010

Nombre d'enseignants	Entre 1 et 5	Entre 6 et 10	Entre 11 et 15	Entre 16 et 20	Entre 21 et 25	Entre 26 et 30	+ 30
66	25	13	2	3	2	1	2

Les exclusions de cours ont été prononcées par 48 enseignants, soit par 72,7 % des professeurs. 3 % d'entre eux (soit 2 enseignants) totalisent près d'un quart (24%) des exclusions, 12,1 % en comptabilisent plus de la moitié, soit 54,4 %. Parmi les enseignants, 27,3 % n'ont procédé à aucune exclusion de cours.

- les exclusions par élève 2009/2010

Niveau	1 excl.	2 excl.	3 excl.	4 excl.	5 excl.	6 excl.	7 excl.	8 excl.	+ de 10	Total
6 ^{ème}	10	2	2	-	-	-	-	1	1	16
5 ^{ème}	19	3	3	1	2	-	-	-	3	31
4 ^{ème}	16	9	6	3	-	2	1	1	2	40
3 ^{ème}	23	7	5	8	-	-	1	-	1	45
SEGPA	12	5	3	2	4	1	-	1	-	28
ULIS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Total	80	26	19	14	6	3	2	3	7	160
-------	----	----	----	----	---	---	---	---	---	-----

Les élèves exclus représentent 18,87 % de l'effectif et les niveaux les plus représentés sont les niveaux 4^{ème} et 3^{ème} (53, %) que l'on retrouve également au niveau SEGPA (67,8 %) Les exclusions uniques constituent la moitié des exclusions. Les élèves récidivistes une première fois représentent 16 %, une seconde fois 11,8 %, une troisième fois 8,7%, une quatrième fois 3,7 %...Les élèves qui cumulent le plus d'exclusions de cours représentent quant à eux 4,37 % .

- Exclusions temporaires de l'établissement (nombre d'exclusions)

	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Total	% effectif
07/08	-	10	7	14	4	5	8	4	9	11	72	47 élèves 5,57
08/09	2	3	2	4	6	5	7	2	5	14	50	44 élèves 5,20
09/10	4	10	8	13	7	6	14	10	12	11	95	63 élèves 7,42
10/11												

Les exclusions temporaires ont connu une nette augmentation en 2009/2010 en représentant 7,4 % de l'effectif. Les pics récurrents se retrouvent en octobre, en décembre et en fin d'année.

- les exclusions par durée, sexe et niveau

	1j	2j	3j	4j	1sem	Filles	6ème	5ème	4ème	3ème	SEGPA	ULIS
2007/2008	20	25	11	9	7	7	15	10	12	35	-	-
2008/2009	17	12	6	4	11	6	2	12	26	10	dont 12	1
2009/2010	30	30	11	16	8	29	13	20	18	44	dont 37	-
2010/2011												

Les exclusions les plus fréquentes sont d'une à deux journées bien que les exclusions plus longues aient tendance à progresser. Les filles se sont « imposées » en 2009/2010 (30,5 %), tout comme les jeunes de la SEGPA (38,9 % des exclus). Ce sont globalement les élèves de 3^{ème} et de 4^{ème} qui posent le plus de problèmes d'indiscipline.

- les exclusions selon les motifs

	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Violence physique	19	23	36	
Vol	7	-	1	
Dégradations	6	-	2	
Insultes et menaces	11	9	37	
Comportement inadmissible en cours	27	11	15	
Possession/consommation produits illicites	-	4	4	
Falsification de document	-	3	-	
Autre	2	-	-	

La violence physique a nettement progressé ces trois dernières années et les insultes et menaces à adultes ont également nettement augmenté en 2009/2010.

- les exclusions et les récidives

	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011
1 récidive	11	9	8	
2 récidives	2	2	7	
3 récidives	-	1	2	
4 récidives	1	-	1	
5 récidives	2	-	-	
% total récidives	22 %	24 %	18,9 %	

On peut considérer que les récidives sont encore trop nombreuses, elles décroissent pourtant en 2009/2010 quand plus de 80 % des élèves sanctionnés améliorent leur comportement.

- Signalements IA pour absentéisme et suivi

	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre	7	7	
% de l'effectif	0,8	0,8	
Elèves suivis	18	21	
% de l'effectif	2,13	2,47	

Suite au déménagement, les données antérieures sont au grenier...Il n'y a pas de gros problèmes d'absentéisme au collège, ils concernent quelques élèves qui sont suivis de près (CPE, A.S, équipe de direction) . Les 7 signalements de l'année passée ont été effectués pour 5 élèves (1 UPI appartenant à la communauté des gens du voyage, 1 élève de 6^{ème}, 1 élève de 4^{ème} et 2 élèves de 3^{ème}).

- Commission Vie scolaire

	05-06	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
6 ^{ème}					2	
5 ^{ème}	1			1		
4 ^{ème}			1	1		
3 ^{ème}		1	1			
Garçons	1	1	1	2	1	
Filles			1		1	
Total	1	1	2	2	2	

Les motifs concernent un comportement inacceptable en cours, la violence physique, le refus de travail ou le refus des consignes.

- **Conseils de discipline**

	05-06	06-07	07-08	08-09	09-10	10-11
Nombre	1	1	2	3	3	
Garçons		1	2	3	1	
Filles	1				2	
Après C.V.S.	-	1	1	-	2	

Les conseils de discipline concernent majoritairement les garçons (80 %) et 40 % des élèves déferés devant le conseil de discipline ont été déferés au préalable devant une Commission Vie Scolaire.

- répartition par niveau et sanctions votées

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Exclusion temporaire	1			
Exclusion définitive	2	1	1	3
Exclusion définitive avec sursis			2	

Deux filles (5^{ème} et 3^{ème}) ont été exclues définitivement, une troisième à titre temporaire. Depuis 2 ans, les conseils de discipline concernent des élèves de sixième. Jusqu'alors, les élèves déferés devant le conseil de discipline étaient plutôt des jeunes de troisième.

- motifs de comparution devant le conseil de discipline

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Violence	1	1	2	1
Refus des règles	1		1	
Irrespect/menaces			1	2
Refus de tout travail			1	1
Vol	1			

Les élèves concernés peuvent comparaître pour divers motifs devant le conseil de discipline, la violence l'emporte, dirigée contre les enseignants (2) et les élèves (3 dont deux à caractère sexuel).

Evolution de la taxe d'apprentissage (hors dons en nature et en milliers d'euros)

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
12810,04€	13917,00€	11854,00€	17946,30€	10525,61€	9672,61€	9508,25€	10 667,51€	8 344,32 €	11 781,82 €

Les sigles utilisés

Page 1

- CPE : Conseiller(e) Principal(e) d'Education
- SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
- ULIS : Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (remplace l'Unité Pédagogique d'Insertion)
- Seconde GT : Générale et Technologique
- D.N.B : Diplôme National du Brevet

Page 2

- Seconde GT : Générale et Technologique
- D.N.B : Diplôme National du Brevet

Page 3

- E.N.T : Environnement Numérique de Travail

Page 5

- DHG : Dotation Horaire Globale
- SVT : Sciences de la Vie et de la Terre

Page 6

- AS : Assistante Sociale
- COP : Conseiller(e) d'Orientation Psychologue
- C.A : Conseil d'Administration

Page 7

- FSE : Foyer Socio Educatif
- CHS : Commission d'Hygiène et de Sécurité
- CESC : Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

Page 9

- CDI : Centre de Documentation et d'Information

Page 11

- TNI : Tableau Numérique Interactif

Page 13

- CSP : Catégories Socio Professionnelles

Page 14

- C.F.G : Certificat de Formation Générale

Page 15

- L.P : Lycée Professionnel
- C.F.A : Centre de Formation des Apprentis
- M.F.R : Maison Familiale et Rurale

Page 19

- CVS : Commission de Vie Scolaire